



Réglementation générale pour l'hébergement d'animaux de compagnie à l'Hôtel-Motel Belle-Plage

- Nous acceptons les animaux de compagnie au coût de 50.00\$+taxes par animal, pour la durée du séjour.
- Le propriétaire est responsable des dommages causés par son animal de compagnie et devra acquitter tous les frais relatifs à ces derniers.
- L'hôtel-motel Belle-Plage se réserve le droit de ne pas accepter les animaux de compagnie dérangeant les autres clients ou ayant un comportement inapproprié pendant le séjour.
- N'oubliez pas de ramasser les selles de votre animal de compagnie. Des poubelles sont prévues à cet effet.
- Pour entrer ou sortir des installations de l'hôtel, vous devrez toujours tenir votre animal de compagnie en laisse courte.
- Votre animal de compagnie ne pourra à aucun moment rester seul dans la chambre afin d'éviter tout aboiement ou pleur pouvant occasionner des désagréments aux autres clients qui y séjournent, ainsi que tout dégât au mobilier de la chambre.
- Veuillez ne pas faire monter vos animaux de compagnie sur les lits et les canapés.
- Ne pas utiliser les serviettes de l'hôtel pour essuyer votre animal.
- Avant de réserver, veuillez prévenir que vous voyagez avec un animal de compagnie. Les animaux sont interdits dans le bâtiment principal. Vous devez réserver dans une chambre pavillon motel, soit, est, ouest ou sud.
- N'oubliez pas de rendre une copie signée de ce document signifiant votre accord avec ces conditions.

Signature: _____